

Rapport de la commission Finances et Administration (FA) – projet de délibération, adhésion de la commune de Conignon à l'Organisation régionale de la Protection civile de la Champagne.

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séance ordinaire le 4 juin 2024 la commission Finances et Administration (FA) a étudié le projet de délibération, adhésion de la commune de Conignon à l'Organisation régionale de la Protection civile de la Champagne.

La commune de Conignon désire adhérer au groupement intercommunal de protection civile ORPC Champagne.

Toutes les communes membres de ce groupement doivent se prononcer sur la demande de Conignon, raison pour laquelle nous nous prononçons sur cette délibération.

Conignon se retirera de l'Organisation régionale de Lancy-Cressy pour rejoindre l'ORCP Champagne. La commune de Conignon fait déjà partie du CRI 201 et de l'arrondissement de l'Etat Civil de Bernex intégrant l'ensemble des communes de la Champagne.

La commission passe au vote et vous recommande par

9 pour (9 membres présents)

d'accepter le projet de délibération, adhésion de la commune de Conignon à l'Organisation régionale de la Protection civile de la Champagne.

Bernex, le 7 juin 2024

Sandra Marconi